

# Rapport d'activité 2022

SOS MEDITERRANEE Suisse



**SOS**  
MEDITERRANEE

# SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT.....3

PRÉSENTATION.....4

SOS MEDITERRANEE  
Le cadre légal de nos opérations

L'ANNÉE EN MER.....6

Contexte  
Les opérations de SOS MEDITERRANEE

L'ANNÉE À TERRE.....10

PARTENARIATS.....12

BILAN FINANCIER.....13

MEMBRES DU COMITÉ.....14

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette édition de notre rapport annuel marque le 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'association suisse SOS MEDITERRANEE. Cinq années durant lesquelles de nombreux combats ont été menés, de nombreuses victoires acquises et, surtout, durant lesquelles des milliers de personnes ont uni leurs forces pour un idéal commun. C'est pour moi une grande fierté que d'être le président de cette association à l'occasion de cet anniversaire.

Chaque année, faire le bilan d'une action comme celle de SOS MEDITERRANEE se révèle un exercice périlleux. Ce qui me rend le plus fier, en tant que président, c'est de sentir qu'après cinq années, nous sommes toujours plus nombreux à vouloir mettre un terme à cette crise humanitaire. Ce qui me rend fier, c'est de voir avec quelle abnégation nous œuvrons, marins-sauveteurs, bénévoles, donatrices et donateurs, partenaires et équipe salariée pour que notre idéal prime.

On dit souvent que la force collective peut déplacer des montagnes. En œuvrant en tant que président, je me rends compte qu'elle peut sauver des vies. Je me rends compte qu'un donateur de la Chaux-de-Fonds ou de Berne offre des gilets de sauvetage, qui seront tendus à une personne en détresse par un marin de l'Océan Viking. Je me rends compte qu'une bénévole de Zurich ou de Lausanne explique patiemment le travail du marin-sauveteur sur des stands. Il est aujourd'hui de notre devoir de continuer cette mission, pour que personne ne périsse en mer.

Mais comment parler de tout ce qui est accompli par la communauté SOS MEDITERRANEE sans occulter une situation toujours plus dramatique en mer ? Des temps d'attentes vertigineux, des morts toujours plus nombreux, des décisions politiques brutales...

Écrire un bilan annuel est un exercice délicat, dans lequel le bon et le mauvais se côtoient perpétuellement. C'est encore le cas en 2022, où les morts en mer s'accumulent mais où nos équipes sauvent autant de femmes, d'enfants et d'hommes que possible. Où les décisions politiques ne font que mettre un couvercle sur une situation explosive, mais où des milliers de donatrices et donateurs ainsi que de bénévoles s'engagent pour construire un monde plus juste.

Écrire un bilan annuel est à l'image du cœur de métier de SOS MEDITERRANEE. Chaque jour, nous donnons le meilleur de nous, dans un contexte difficile et au cœur d'une actualité dramatique.

C'est pour cela que j'ai rejoint SOS MEDITERRANEE. C'est pour cela que je suis fier d'écrire ces lignes. Vous pouvez, toutes et tous, être fiers du chemin parcouru.

**Richard Watts, décembre 2022**



Tara Lambourne/SOS MEDITERRANEE

## SOS MEDITERRANEE

**SOS MEDITERRANEE est une association humanitaire et maritime de sauvetage en mer, créée en 2015 par des citoyennes et citoyens désireux.euses de se mobiliser pour apporter une réponse au drame qui se joue en mer Méditerranée centrale.**

Plus de 25'300 hommes, femmes et enfants ont perdu la vie en Méditerranée entre 2014 et 2022, dans ce qui constitue une crise humanitaire aux portes de l'Europe<sup>1</sup>. Et ce chiffre est inférieur à la réalité, car il ne prend pas en compte les personnes ayant perdu la vie sans témoins, lors de naufrages dits invisibles.

Face à cette situation, SOS MEDITERRANEE a été créée pour affréter un navire-ambulance: l'Aquarius de février 2016 à décembre 2018, puis l'Ocean Viking depuis juillet 2019. L'organisation a recruté et formé une équipe de marins-sauveteurs ainsi qu'une équipe médicale, afin d'apporter une réponse professionnelle et humanitaire au drame qui se joue en mer.

L'objectif de SOS MEDITERRANEE est de porter secours au plus grand nombre de personnes en détresse.

Pour ce faire, trois éléments sont au cœur de notre mission :



**Porter secours :** nous portons assistance à des personnes en détresse en mer, le plus souvent sur des embarcations de fortune, et leur permettons de débarquer dans un lieu sûr.



**Protéger :** une fois les personnes rescapées amenées à bord de l'Ocean Viking, le deuxième objectif est de les protéger jusqu'à leur arrivée à terre dans un lieu sûr. Cette mission vise à restaurer la dignité par des actions simples telles que fournir de la nourriture et des soins, écouter et être présent.e.s.



**Témoigner :** le troisième élément de notre mission consiste à témoigner et à expliquer ce que nous avons vu et entendu. Nous sensibilisons la société civile, les médias et les acteurs politiques, et rappelons parfois les responsabilités de ces derniers. Nous nous mobilisons afin que des mesures puissent être prises pour mettre fin à la crise humanitaire en cours et ainsi prévenir d'autres décès en mer.



**Depuis le début de nos opérations :**

**347 opérations de sauvetage**

**37'136 personnes secourues**

1. Source : IOM, *Missing Migrants Project* - <https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean>

# LE CADRE LÉGAL DE NOS OPÉRATIONS

## Droit maritime et droit international

**Les opérations de recherche et de sauvetage de personnes en détresse dans les eaux internationales sont une obligation légale et un impératif humanitaire. Elles s'inscrivent dans un cadre juridique précis et font suite à une longue tradition maritime.**

Le cœur de la mission de SOS MEDITERRANEE est l'obligation légale de prêter assistance à toute personne trouvée en péril en mer et l'obligation de débarquer les personnes rescapées dans le lieu sûr le plus proche du lieu du sauvetage.

Ce cadre légal est celui des conventions internationales définissant les obligations de secours en mer :

- Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer – SOLAS (1974)
- Convention sur la recherche et le sauvetage maritime – SAR (1979)
- Convention des Nations unies sur le droit de la mer – UNCLOS (1982)
- Directives sur le traitement des personnes secourues en mer – Résolution IMO MSC.167(78) (2004)

Toutes les actions menées par SOS MEDITERRANEE respectent le droit maritime international et ses principes :

- **Obligation de prêter assistance**: les capitaines et les États ont l'obligation de prêter assistance sans délai à quiconque est en détresse en mer<sup>2</sup>.
- **Indépendamment de la nationalité, du statut ou des circonstances**: l'obligation de porter assistance s'applique quels que soient la nationalité et le statut des personnes en détresse, ou les circonstances dans lesquelles elles sont trouvées<sup>3</sup>.
- **Humanité**: à bord du navire, après un sauvetage, la dignité des survivants doit être respectée<sup>4</sup> et leurs besoins immédiats satisfaits<sup>5</sup>.
- **Débarquement rapide**: les survivant.e.s doivent être débarqué.e.s dans un lieu où leur sécurité n'est plus menacée<sup>6</sup>, dès que raisonnablement possible<sup>7</sup>, et avec une déviation minimum par rapport au parcours initialement prévu par le navire<sup>8</sup>.
- **Lieu sûr**: "endroit où les opérations de sauvetage sont considérées comme terminées. C'est aussi un lieu où la vie des survivants n'est plus menacée et où leurs besoins élémentaires peuvent être satisfaits (nourriture, abri et soins médicaux (...))"<sup>9</sup>.
- **Liberté de navigation en haute mer**: les navires de chaque État ont le droit de naviguer en haute mer<sup>10</sup>.

2. UNCLOS Art. 98, SOLAS, Chapitre V, Règ.33-1, Directive IMO MSC.167(78), Convention internationale sur l'assistance, Art. 10(1).

3. SOLAS, Chapitre V, Règ. 33.

4. Règlement de l'UE n° 656/2014, Art. 6.

5. Directive IMO MSC.167(78), 5.1.2.

6. Directive IMO MSC.167(78), 5.1.6, Convention SAR 1.3.2.

7. SOLAS, Chapitre V, Règ. 33-4.

8. Directive IMO MSC.167(78), 2.4, SOLAS, Chapitre V, Règ. 33.

9. Annexe de la Convention SAR, 1.3.2.

10. UNCLOS, Art. 87.



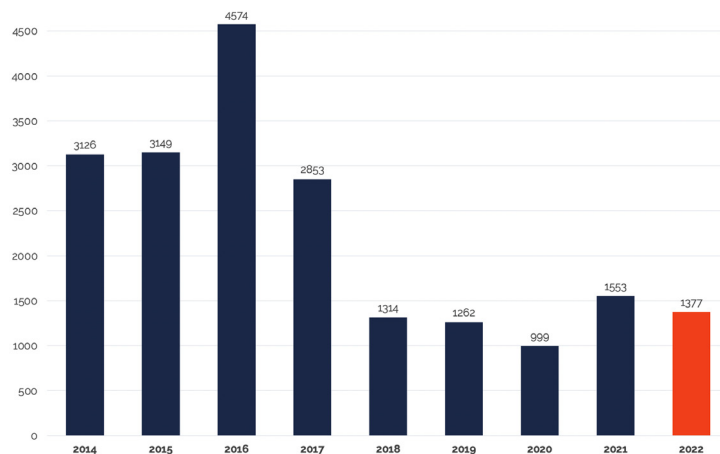
## CONTEXTE

### Une situation internationale difficile

**La crise humanitaire en mer Méditerranée centrale n'a connu aucune amélioration significative en 2022. En parallèle, les conséquences de la guerre en Ukraine puis l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement en Italie ont rendu les opérations des ONG de recherche et de sauvetage plus difficiles encore.**

1'377 décès ont été recensés en mer Méditerranée centrale, entre la Libye et l'Europe, au cours de l'année 2022<sup>11</sup>. Si ce chiffre représente une légère diminution en comparaison avec 2021, il reste toutefois en-dessus de la moyenne des quatre dernières années. La crise humanitaire en mer Méditerranée ne montre ainsi aucun signe d'amélioration.

Décès recensés en mer Méditerranée centrale



Après quatre années consécutives de diminution (2016-2020), le nombre de décès recensés en Méditerranée centrale a augmenté à nouveau à partir de 2021. Ces chiffres ne tiennent compte que des naufrages recensés et sont probablement inférieurs à la réalité.

Source : IOM, *Missing Migrants Project* - <https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean>

Le nombre de personnes interceptées en mer par les garde-côtes libyens et ramenées, en dépit du droit maritime, en Libye, s'est maintenu à un très haut niveau en 2022. 24'684 personnes ont ainsi été renvoyées, contre 32'425 en 2021 et moins de 12'000 en 2020<sup>12</sup>. Ces personnes sont ramenées dans un pays toujours instable, où les violations des droits humains sont généralisées. Pour rappel, un rapport des Nations Unies publié en octobre 2021 dénonçait des violences à grande échelle

11. Source : IOM, *Missing Migrants Project* - <https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean>

12. Source : IOM Libye - <https://libya.iom.int>

commises en Libye à l'encontre des personnes migrantes, « pouvant indiquer des crimes contre l'humanité »<sup>13</sup>.

### **Hausse généralisée des coûts et nouveau gouvernement en Italie**

A terre, la guerre en Ukraine et ses conséquences ont affecté les opérations de sauvetage en mer. La guerre et la crise humanitaire associée ont contribué à réorienter une partie de l'attention et de la générosité publique et privée, au détriment des organisations humanitaires opérant en Méditerranée. Une difficulté supplémentaire pour la levée de fonds qui s'est conjuguée à la hausse des prix, et notamment des prix du pétrole, intervenue en conséquence de la guerre. La crise ukrainienne a ainsi fortement affecté les ONG intervenant dans le contexte méditerranéen, notamment d'un point de vue financier. Les opérations en mer de SOS MEDITERRANEE ont dû faire face à un surcoût de plus d'un million de francs en 2022.

L'année 2022 a également été marquée par la formation d'un nouveau gouvernement en Italie, présidé par Giorgia Meloni. Formé le 22 octobre 2022 et dominé par les partis Fratelli d'Italia et la Lega, ce nouveau gouvernement a tout d'abord annoncé ne plus octroyer de ports sûrs de débarquement en Italie aux navires de recherche et de sauvetages affrétés par des ONG. Une décision contraire aux principes du droit maritime et qui a engendré une importante crise au mois de novembre 2022. Plusieurs navires de sauvetage, dont l'Ocean Viking, ont ainsi été empêchés de débarquer rapidement dans un port italien les personnes rescapées présentes à leur bord, avec de sérieuses répercussions sur la santé physique et psychique des personnes rescapées.

En fin d'année, les autorités italiennes ont modifié leur approche et ont attribué des lieux sûrs de débarquement mais situés au nord du pays, à plusieurs jours de navigation des lieux de sauvetage. Le gouvernement a également annoncé travailler à un code de conduite destiné aux ONG de recherche et de sauvetage et comprenant un ensemble de nouvelles règles et sanctions.

13. <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/Pages/NewsDetail.aspx?NewsID=27595&LangID=E>



# LES OPÉRATIONS

## 2'505 personnes secourues en 2022

**Les équipages de l'Ocean Viking ont effectué 45 opérations de sauvetage et porté secours à 2'505 personnes en détresse au cours de l'année 2022. Une année d'opérations en mer qui a également vu SOS MEDITERRANEE subir un blocage en mer record de trois semaines aux mois d'octobre et novembre.**

L'année 2022 aura été marquée par le rythme toujours élevé des opérations de sauvetage lors de la présence en mer de l'Ocean Viking, indication supplémentaire d'une crise humanitaire ne connaissant pas d'amélioration. Parmi les 2'505 personnes secourues en 2022, 271 étaient des femmes et 745 étaient mineures, dont 43 bébés et enfants de moins de 5 ans.

### Des missions d'une grande intensité

La première mission de sauvetage de SOS MEDITERRANEE en 2022 a eu lieu au mois de février, au cours de laquelle l'équipage de l'Ocean Viking a porté secours à 227 personnes en détresse au cours de cinq opérations de sauvetage. Au mois de mars, 160 personnes ont pu être secourues au cours d'une nouvelle mission. Une mission qui a pris une tournure dramatique lorsque deux corps sans vie ont été retrouvés à bord d'une embarcation en détresse comptant près de 130 personnes et dont le moteur était tombé en panne. Deux personnes étaient déjà décédées au moment de l'arrivée des marins-sauveteurs de l'Ocean Viking, rappelant le drame qui se joue chaque jour en Méditerranée.

De nouvelles missions se sont enchaînées aux mois d'avril, mai, juin et juillet, permettant de porter secours à près de 1'300 personnes en détresse au total. Au mois d'août, l'équipage de l'Ocean Viking a vécu une mission record depuis le début des opérations de SOS MEDITERRANEE, devant enchaîner 10 opérations de sauvetage en moins de 60 heures, pour un total de 466 personnes en détresse secourues.

### Un intolérable blocage en mer

Du 22 au 26 octobre 2022, l'équipage de l'Ocean Viking a effectué six sauvetages et porté secours à 234 personnes en détresse en mer. Comme lors de chaque mission, de nombreuses personnes rescapées présentent des brûlures dues au contact prolongé avec l'eau salée et du carburant ainsi que des blessures anciennes, trace des mauvais traitements subis en Libye. Elles présentent également des signes d'épuisement après avoir passé plusieurs dizaines d'heures en mer à bord d'embarcations de fortune surchargées.

Le 25 octobre, le nouveau gouvernement italien présidé par Giorgia Meloni avait communiqué évaluer une décision d'interdiction d'entrée dans les eaux



**EN 2022**

**45 opérations**

**2'505 personnes secourues**

**Dont 271 femmes & 745 mineur.e.s**



territoriales italiennes aux navires de recherche et de sauvetage affrétés par des ONG. En conséquence, les nombreuses demandes de lieu sûr de débarquement émises par l'équipage de l'Ocean Viking à destination des autorités maritimes, notamment italiennes, sont restées sans réponse. Le 3 novembre, après plus de 10 jours de blocage et à l'approche d'une tempête sur la Méditerranée centrale, SOS MEDITERRANEE a émis une demande d'assistance aux autorités maritimes françaises, espagnoles et grecques afin de faciliter la désignation d'un lieu sûr de débarquement.

Le 10 novembre, après près de trois semaines de blocage en mer, les autorités françaises annoncent désigner le port militaire de Toulon comme lieu de débarquement. Après cette longue et difficile attente en mer, quatre personnes devront toutefois être évacuées médicalement par hélicoptère au large de la Corse par les autorités françaises afin d'y être hospitalisées. Les 230 personnes rescapées restant à bord pourront finalement débarquer le 11 novembre à Toulon.

Reparti en mer en fin d'année, après des travaux de rénovation au port de Marseille, l'Ocean Viking porte secours à 113 personnes le 27 décembre. Les autorités italiennes appliqueront à cette occasion une nouvelle politique consistant à attribuer immédiatement un lieu sûr de débarquement, mais situé loin de la région d'opérations en Méditerranée centrale. Dans ce cas, l'Ocean Viking s'est vu désigner le port de Ravenne, au nord de la mer Adriatique, à plus de quatre jours de navigation du lieu du sauvetage. Il y est arrivé et a pu débarquer les 113 personnes rescapées présentes à son bord le 31 décembre 2022.

### **Un prix récompense les équipages de SOS MEDITERRANEE**

SOS MEDITERRANEE s'est vue attribuer en 2022 le prix de l'International Maritime Rescue Federation (IMRF), pour la "contribution exceptionnelle d'une équipe aux opérations de recherche et de sauvetage en mer". Ce prix vient récompenser le professionnalisme des équipages de SOS MEDITERRANEE et les techniques de sauvetage développées par l'organisation et qui ont permis de sauver plus de 37'000 personnes en Méditerranée depuis 2016.

L'équipage médical de l'Ocean Viking effectue chaque année plusieurs milliers de consultations en mer



# L'ANNÉE À TERRE

## MOBILISATION CITOYENNE

### Un engagement record à terre

**Le réseau solidaire et citoyen qui soutient l'action de SOS MEDITERRANEE a été plus actif que jamais en 2022. 170 bénévoles ont mis sur pied plus de 70 actions et événements dans tout le pays, permettant de sensibiliser un large public et de collecter plus de 160'000 CHF.**

L'année 2022 a été marquée par le cinquième anniversaire de SOS MEDITERRANEE Suisse aux mois de septembre et octobre. A cette occasion, l'association a pris la route pour une tournée de sept événements organisés dans sept villes de Suisse par nos différents groupes bénévoles et complétée d'une campagne de mobilisation en ligne. De Genève à Zurich, de Bâle à Sion, en passant par Berne, Neuchâtel et Lausanne, des soirées de soutien, des concerts solidaires, des ateliers de cuisine ou des projections ont mobilisé un large public et contribué à rassembler et mobiliser le réseau de soutien à SOS MEDITERRANEE.

#### L'implication des milieux de la culture

Les milieux culturels, soutiens importants et historiques de SOS MEDITERRANEE, se sont mobilisés tout au long de l'année en faveur des opérations de sauvetage en mer. L'accent a été mis sur les partenariats avec différents festivals, au travers de la vente de billets solidaires ou de la collecte de verres solidaires. Sept festivals ont soutenu à leur manière SOS MEDITERRANEE en 2022, dont Black Movie à Genève, Visions du Réel à Nyon, La Bâtie - Festival de Genève, le Cully Jazz Festival ou le Festival de la Cité à Lausanne.

Le Schauspielhaus de Zurich a accueilli en décembre et pour la seconde année consécutive une grande soirée de soutien à SOS MEDITERRANEE, avec la participation de nombreux artistes tels que le comédien Gabriel Vetter, l'actrice Luna Wedler ou l'humoriste Karpí. Cette soirée, qui a mobilisé un large public, aura permis de lever plus de 50'000 CHF en faveur des missions de l'association. Les chanteuses Steff la Cheffe et Evelinn Trouble se sont également produites pour SOS MEDITERRANEE en 2022, lors de concerts et d'événements de soutien.



Concert de Steff la Cheffe à Berne le 14 octobre 2022 et en soutien à SOS MEDITERRANEE

Au mois de février à Lausanne, quatre artistes - Geneviève Marthaler, Dominique Theurillat, France Schmid et Alice Schumacher - ont organisé «La Grande Traversée», une exposition collective en faveur de SOS MEDITERRANEE. Tenue au Forum de l'Hôtel de Ville, l'exposition a été vernie en présence du syndic de Lausanne Grégoire Junod et du Prix Nobel Jacques Dubochet avant de connaître un très grand succès durant deux semaines, permettant de collecter des fonds importants en faveur de SOS MEDITERRANEE.

### **L'engagement bénévole au coeur de notre action à terre**

L'action de SOS MEDITERRANEE à terre repose essentiellement sur l'engagement bénévole. Toute l'équipe de l'organisation souhaite ainsi remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des soutiens qui se sont mobilisé.e.s durant l'année pour plus d'humanité en mer !

Outre les événements déjà mentionnés, nos groupes bénévoles ont permis la présence de SOS MEDITERRANEE sur de nombreux marchés, au sein des universités grâce à des discussions et workshops, ou lors de l'action nationale d'hommage aux personnes migrantes disparues «Les nommer par leur nom». Ils ont également organisé de nombreuses projections, concerts, discussions et soirées permettant de renforcer cette chaîne de solidarité qui soutient, depuis la terre, le sauvetage en mer.

Les bénévoles de SOS MEDITERRANEE ont fait vivre le programme de sensibilisation scolaire de l'organisation, animant des ateliers interactifs afin d'aborder en classe le sujet de la migration et de la crise en mer Méditerranée. Près de 70 ateliers ont été organisés dans tout le pays cette année, permettant de toucher plus de 1'700 élèves. SOS MEDITERRANEE a enfin contribué à l'escape game pédagogique sur les migrations créé par l'enseignant David Pillonel et ses élèves au sein du collège Emilie Gourd à Genève. Ce projet destiné à sensibiliser les élèves aux enjeux de la migration à travers la Méditerranée a bénéficié d'une très importante visibilité médiatique, tant en Suisse romande qu'en France.

L'équipe bénévole neuchâteloise de SOS MEDITERRANEE, organisatrice d'une soirée de soutien le 6 octobre dans le cadre du 5ème anniversaire de l'association.





# PARTENARIATS

## L'IFRC PROLONGE SON PARTENARIAT AVEC SOS MEDITERRANEE

**Partenaire opérationnel et financier de SOS MEDITERRANEE depuis le mois d'août 2021, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) a prolongé son engagement pour l'ensemble de l'année 2023.**

D'un point de vue opérationnel, l'IFRC contribue depuis août 2021 au soutien post-sauvetage à bord de l'Ocean Viking, mettant à disposition des membres d'équipage dans le domaine médical, de la médiation culturelle et de la logistique.

Ce partenariat permet également la mise en place d'un dispositif de rétablissement des liens familiaux, géré par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et mis en œuvre à bord de l'Ocean Viking par l'IFRC. Ce programme permet aux personnes rescapées d'informer leurs proches de leur présence à bord de l'Ocean Viking tout en garantissant la protection des données et la sécurité des personnes concernées.

Le volet financier du partenariat prévoit une participation de l'IFRC au budget opérationnel de SOS MEDITERRANEE, à hauteur de 2 millions de francs suisses pour l'année 2023.

### **Discussions avec les acteurs humanitaires, académiques et maritimes**

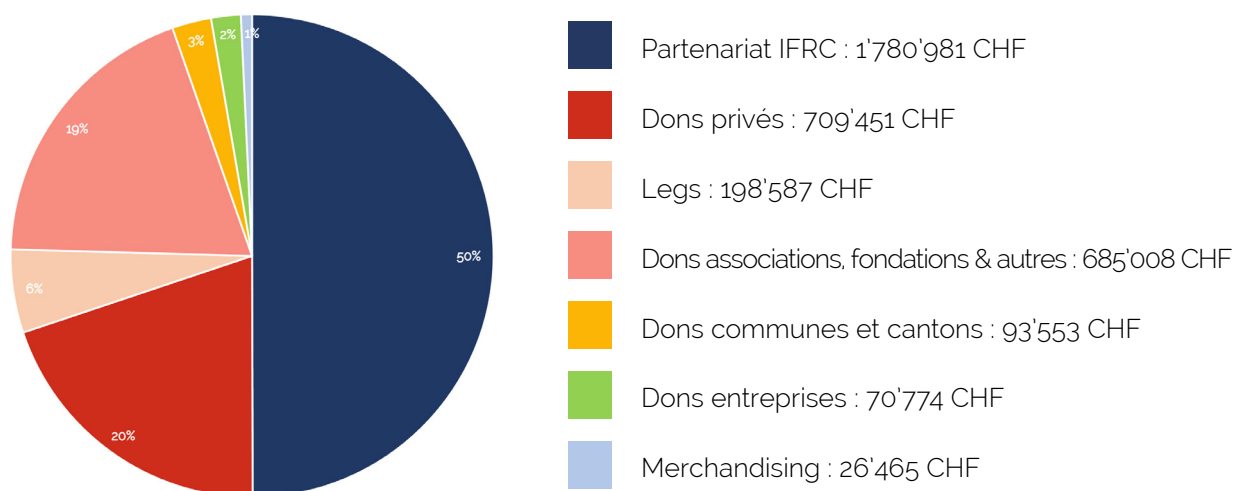
SOS MEDITERRANEE Suisse a poursuivi, et approfondi, sa politique de partenariat et de discussions avec des acteurs humanitaires, tels que le CICR, maritimes, tels que l'Office Fédéral de la Navigation Maritime ou la International Chamber of Shipping, académiques, tels que l'Université de Genève, le Geneva Graduate Institute (IHEID) ou Unisanté Lausanne. SOS MEDITERRANEE Suisse a également été le partenaire caritatif de la Commodity Trading Week à Londres en avril, événement qui rassemble plusieurs dizaines d'acteurs majeurs du monde maritime et du négoce.



# BILAN FINANCIER

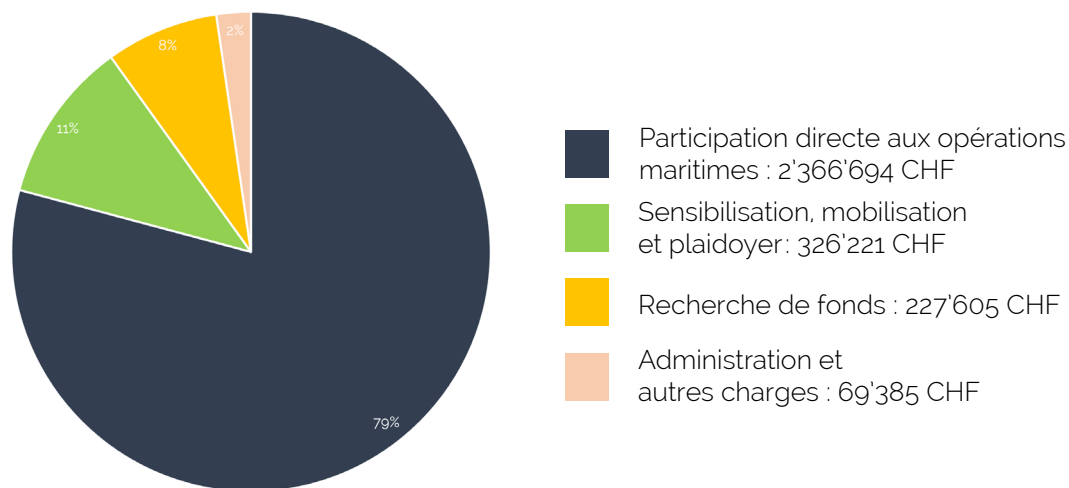
## RÉPARTITION DES RESSOURCES

(Total : 3'564'819 CHF)



## RÉPARTITION DES DÉPENSES

(Total : 2'989'905 CHF)



Ressources humaines, sur l'année 2022 : 9 salarié.e.s, 6,53 ETP en Suisse

A photograph showing four people on the deck of a ship, looking through binoculars. They are wearing dark blue t-shirts with 'SEARCH & RESCUE' and an anchor logo. The background is a clear blue sky with some clouds. The text 'MEMBRES DU COMITÉ' is overlaid in large white letters across the middle of the image.

# MEMBRES DU COMITÉ

Camille Martin Juan / SOS MEDITERRANEE

## SOS MEDITERRANEE Suisse

**Richard Watts (Président):** Fondateur en 2008 de HR Maritime, spécialiste maritime et du commerce international. Par l'intermédiaire de sa société, il fournit une gamme de services de conseil à l'industrie maritime ainsi que des cours de formation.

**Alexandra Calmy (Vice-Présidente):** Professeure associée au Département de médecine et Vice-Doyenne en charge de la médecine internationale et humanitaire de l'Université de Genève. Très engagée au niveau international, elle collabore notamment avec Médecins sans Frontières depuis 1994, dirige une commission d'évaluation de l'Agence nationale française de recherche sur le sida et les hépatites (ANRS) et est membre du groupe d'élaboration des recommandations de prise en charge du VIH/Sida à l'OMS.

**Samia Hurst (Trésorière):** Bioéthicienne et médecin, consultante du Conseil d'éthique clinique des HUG, responsable de l'Unité d'éthique clinique du CHUV, et directrice de l'Institut Ethique, Histoire, Humanités (IEH2) à la Faculté de médecine de Genève. Ses recherches portent sur les enjeux éthiques de la pratique clinique, de la recherche et des politiques de santé, en particulier les questions touchant à l'équité et à la protection des personnes vulnérables.

**Brida von Castelberg (Membre):** Formée comme spécialiste en chirurgie générale FMH, puis comme spécialiste en gynécologie et obstétrique FMH, Brida von Castelberg a été médecin-chef de la clinique gynécologique de l'hôpital Triemli de Zurich de 1993 à 2012. Depuis 2012, elle collabore au groupe d'experts du Swiss Medical Board et devient membre du groupe d'experts du Conseil fédéral sur la maîtrise des coûts de la santé. Brida von Castelberg est aussi membre du comité directeur de l'Académie de médecine humaine.

**Dick Marty (Membre):** Ancien procureur général du canton du Tessin puis Conseiller aux États durant seize ans, il a notamment été membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, pour laquelle il a mené différentes enquêtes qui l'ont fait connaître sur la scène internationale.

**Adina Rom (Membre):** Fondatrice et directrice de Policy Analytics (organisation visant à accroître l'impact social des entreprises grâce aux données) et directrice exécutive d'ETH4D (initiative de l'EPFZ visant à développer des innovations répondant aux défis mondiaux et à former les futurs leaders en matière de développement durable).

**Roger de Weck (Membre):** Journaliste et écrivain, ancien directeur général de la SSR ainsi qu'ancien rédacteur en chef de *Die Zeit* et du *Tages Anzeiger* notamment. Roger de Weck est chargé de cours au Collège d'Europe à Bruges, docteur honoris causa de plusieurs universités ainsi qu'auteur de nombreux ouvrages politiques et historiques.



© Camille Martin Juan / SOS MEDITERRANEE

En 2022, les équipages ont porté secours à 271 femmes majeures et à 745 personnes mineures.



© Anthony Jean / SOS MEDITERRANEE

# MERCI

aux milliers de personnes qui rendent possible l'action de SOS MEDITERRANEE et le sauvetage de vies humaines en mer Méditerranée centrale. C'est grâce à vous que nous sommes en mer. Ce bateau est le vôtre, cette association est la vôtre.



OCEAN VIKING

**SOS**  
**MEDITERRANEE**

SOS MEDITERRANEE SUISSE

CP 2039

1211 Genève 1

[www.sosmediterranee.ch](http://www.sosmediterranee.ch)  
[contact.ch@sosmediterranee.org](mailto:contact.ch@sosmediterranee.org)





A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.

9, route des Jeunes 1227 Les Acacias

Tél.: +41 (0)22 310 28 71 Fax: +41 (0)22 310 28 72

E-mail: info@agfiduciaire.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale ordinaire  
des membres de

**L'Association SOS Méditerranée, Suisse**

Exercice 2022



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale ordinaire  
des membres de

**L'Association SOS Méditerranée, Suisse**

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des fonds et du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe) de l'Association SOS Méditerranée, Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport annuel ne sont soumises aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC.

Antoine Gautier,  
Réviseur responsable  
Expert-comptable diplômé  
Agrément No 100651

Alan Bonvin  
Expert-réviseur agréé  
Agrément No 112904

Genève, le 9 février 2023

AG/mj – ROR SOS 22 – 1 ex.

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 1'425'262,57 compte de résultat, tableau de variation des fonds et du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe)

**SOS MEDITERRANEE  
SUISSE**

**BILAN AU 31 DECEMBRE**

<b>ACTIF</b>	<b>Annexe</b>	<b>2022 CHF</b>	<b>2021 CHF</b>
PostFinance CHF		1'231'362.04	778'482.58
PostFinance EUR		115'161.00	-
Compte PayPal CHF		13'789.17	4'437.09
Compte PayPal EUR		7'270.47	1'804.58
<b>Liquidités</b>		<b>1'367'582.68</b>	<b>784'724.25</b>
<b>Créances résultant de la vente</b>		-	-
SOS Méditerranée France	8.1	-	77'319.00
<b>Autres créances court terme</b>		-	<b>77'319.00</b>
<b>Stocks et travaux en cours</b>		-	-
Charges payées d'avance	8.2	2'473.35	5'108.68
Produits à recevoir	8.3	55'206.54	17.90
<b>Actifs de régularisation</b>		<b>57'679.89</b>	<b>5'126.58</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>1'425'262.57</b>	<b>867'169.83</b>
<b>Immobilisations financières</b>		-	-
<b>Participations</b>		-	-
Mobilier		-	-
Matériel informatique		-	538.50
<b>Immobilisations corporelles</b>		-	<b>538.50</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		-	-
<b>Total actif immobilisé</b>		-	<b>538.50</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1'425'262.57</b>	<b>867'708.33</b>

**SOS MEDITERRANEE  
SUISSE**

**BILAN AU 31 DECEMBRE**

<b>PASSIF</b>	<b>Annexe</b>	<b>2022 CHF</b>	<b>2021 CHF</b>
<i>Créanciers</i>		-	-
<i>Créanciers c.t. portant intérêts</i>		-	-
Charges sociales à payer	8.4	-	1'720.60
<b><i>Autres dettes à court terme</i></b>		-	<b>1'720.60</b>
Charges à payer	8.5	19'594.62	9'791.95
Produits reçus d'avance		-	-
<b><i>Passifs de régularisation</i></b>		<b>19'594.62</b>	<b>9'791.95</b>
<b>Total capitaux étrangers c.t.</b>		<b>19'594.62</b>	<b>11'512.55</b>
<i>Créanciers l.t. portant intérêts</i>		-	-
<i>Autres dettes à long terme</i>		-	-
<i>Provisions</i>		-	-
<b>Total capitaux étrangers l.t.</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Journée mondiale des réfugiés		-	90.00
Contribution IFRC aux Opérations		-	77'319.00
Cartier Philanthropy		-	200'000.00
Opérations de sauvetage	8.8	185'277.00	-
<b>Total fonds affectés</b>		<b>185'277.00</b>	<b>277'409.00</b>
Résultat reporté		578'786.78	527'446.09
Résultat de l'exercice		641'604.17	51'340.69
<b><i>Réserves facultatives / résultats</i></b>		<b>1'220'390.95</b>	<b>578'786.78</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>1'220'390.95</b>	<b>578'786.78</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1'425'262.57</b>	<b>867'708.33</b>

**COMPTE DE RESULTAT  
du 1er janvier au 31 décembre**

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Dons et legs privés	8.6	908'037.93	457'692.72
Don SOS Med France		-	-
Dons fondations / associations	8.7	632'481.26	304'147.79
Dons institutionnels		47'266.99	44'561.54
Dons entreprises		70'774.09	43'680.29
Dons événements		-	-
Dons affectés		1'780'981.00	1'580'465.05
Subventions	8.9	99'943.00	136'751.20
Cotisations		-	1'910.00
Recettes d'activités		24'945.49	900.00
<b>Produits nets</b>		<b>3'564'429.76</b>	<b>2'570'108.59</b>
Charges publicitaires		15'589.68	34'824.70
Charges événements / projets		44'273.38	37'006.76
Charge de formation		2'676.37	6'842.76
Contribution directe aux opérations de sauvetage	8.10	2'373'641.50	1'655'511.96
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>2'436'180.93</b>	<b>1'734'186.18</b>
Salaires bruts		496'674.00	438'940.60
Charges sociales		62'627.52	57'176.02
Frais participation réseau		-	-
Commission IS		-389.27	-214.80
<b>Charges de personnel</b>		<b>558'912.25</b>	<b>495'901.82</b>
Location		7'642.95	10'184.20
Assurances, droits et taxes		415.63	109.37
Charges d'administration et d'informatique		4'420.42	1'397.00
Charges de publicité		-	-
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>12'479.00</b>	<b>11'690.57</b>
Amortissements immobilisations corporelles		538.50	538.50
<b>Amortissements</b>		<b>538.50</b>	<b>538.50</b>
Frais de banque		242.54	167.55
Variation de change		-1'785.63	-
<b>Charges et produits financiers</b>		<b>-1'543.09</b>	<b>167.55</b>
Produits/charges hors exploitation		-	-
<b>Charges et produits hors exploitation</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

**SOS MEDITERRANEE  
SUISSE**

**COMPTE DE RESULTAT  
du 1er janvier au 31 décembre**

	Annexe	2022 CHF	2021 CHF
Charges exceptionnels		-8'390.00	-
Produits exceptionnels		-	1'125.72
<b>Charges et produits exceptionnels</b>		<b>-8'390.00</b>	<b>1'125.72</b>
ICC et IFD		-	-
<b>Impôts directs</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Attribution aux fonds	8.8	<b>2'466'534.00</b>	<b>1'580'465.05</b>
Utilisation des fonds	8.8	<b>-2'558'666.00</b>	<b>-1'303'056.05</b>
<b>Fonds affectés</b>		<b>-92'132.00</b>	<b>277'409.00</b>
<b>Bénéfice ou perte de l'exercice</b>		<b>641'604.17</b>	<b>51'340.69</b>

**SOS MEDITERRANEE**  
**SUISSE**

**Tableau de financement au 31 décembre 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	CHF	CHF
<b>A. Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>674'990</b>	<b>5'791</b>
Résultat de l'exercice	641'604	51'341
Amortissements d'immobilisations corporelles	539	539
Dotation / (Dissolution) de provisions	0	0
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>642'143</b>	<b>51'879</b>
(Augmentation)/Diminution créances	77'319	(76'264)
(Augmentation)/Diminution actifs transitoires	(52'553)	22'189
Augmentation/(Diminution) capitaux étrangers à court terme	(1'721)	914
Augmentation/(Diminution) passifs transitoires	9'803	7'073
<b>Variation des créances et dettes à court terme</b>	<b>32'848</b>	<b>(46'088)</b>
<b>B. Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
(Augmentation)/Diminution immobilisations	0	0
<b>C. Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>(92'132)</b>	<b>277'409</b>
(Augmentation)/Diminution dettes à long terme	(92'132)	277'409
<b>Augmentation/(Diminution) des liquidités</b>	<b>582'858</b>	<b>283'200</b>
<b>Variation de trésorerie (contrôle)</b>		
Liquidités au 1er janvier	784'724	501'524
Liquidités au 31 décembre	1'367'583	784'724
<b>Augmentation/(Diminution) des liquidités</b>	<b>582'858</b>	<b>283'200</b>

**SOS MEDITERRANEE  
SUISSE**

**Tableau de variation du capital**

<b>Année sous revue</b>	<b>Solde au 01.01.2022 CHF</b>	<b>Rentrées CHF</b>	<b>Transferts internes</b>	<b>Sorties CHF</b>	<b>Solde au 31.12.2022 CHF</b>
Capital lié					
Capital libre généré accumulé	578'787				578'787
Résultat annuel		641'604			641'604
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>578'787</b>	<b>641'604</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'220'391</b>

<b>Année précédente</b>	<b>Solde au 01.01.2021 CHF</b>	<b>Rentrées CHF</b>	<b>Transferts internes</b>	<b>Sorties CHF</b>	<b>Solde au 31.12.2021 CHF</b>
Capital lié					
Capital libre généré accumulé	527'446				527'446
Résultat annuel		51'341			51'341
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>527'446</b>	<b>51'341</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>578'787</b>



**SOS MEDITERRANEE  
SUISSE**

**Tableau de variation des fonds affectés**

<b>Année sous revue</b>	<b>Solde au 01.01.2022 CHF</b>	<b>Attributions aux fonds 2022 CHF</b>	<b>Utilisations des fonds 2022 CHF</b>	<b>Solde au 31.12.2022 CHF</b>
Journée mondiale des réfugiés projet A	90	0	90	0
Exposition photos en Suisse projet B	0	0	0	0
Apports IFRC aux Opérations projet C	77'319	1'780'981	1'858'300	0
Apports Cartier Philanthropy projet D	200'000	0	200'000	0
Apports fonds opérations de sauvetage Projet E	0	685'553	500'276	185'277
<b>TOTAL</b>	<b>277'409</b>	<b>2'466'534</b>	<b>2'558'666</b>	<b>185'277</b>

<b>Année précédente</b>	<b>Solde au 01.01.2021 CHF</b>	<b>Attributions aux fonds 2021 CHF</b>	<b>Utilisations des fonds 2021 CHF</b>	<b>Solde au 31.12.2021 CHF</b>
Journée mondiale des réfugiés projet A	0	180	90	90
Exposition photos en Suisse projet B	0	285	285	0
Apports IFRC aux Opérations projet C	0	1'380'000	1'302'681	77'319
Apports Cartier Philanthropy projet D	0	200'000	0	200'000
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1'580'465</b>	<b>1'303'056</b>	<b>277'409</b>

# SOS MEDITERRANEE SUISSE

## 1) Association

**SOS MEDITERRANEE Suisse**, est un organisme non gouvernemental, reconnu d'utilité publique, fondé en 2017 à Genève et constitué sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Genève.

L'Association est régie par les statuts approuvés en Assemblée générale le 28 août 2017.

SOS MEDITERRANEE Suisse poursuit les buts suivants :

- a) Sauver des vies, par le sauvetage de gens en mer et par les traitements médicaux d'urgence à bord de bateaux de sauvetage ;
- b) Protéger et accompagner jusqu'à l'arrivée en lieu sûr à terre, par des soins médico-psychologiques et la distribution de repas à bord ;
- c) Témoigner, afin d'interpeller et de sensibiliser la société civile, les médias et les acteurs politiques à la situation en mer Méditerranée centrale et aux conséquences des politiques de migration.

## 2) Composition du comité

Le comité, élu en Assemblée générale le 10 mai 2022, se compose de la manière suivante :

Président :	M. Richard Watts
Vice-Présidente :	Mme Alexandra Calmy
Trésorier :	Mme Samia Hurst
Membres élus (es) :	Mme Brida von Castelberg
	M. Dick Marty
	Mme Adina Rom
	M. Roger de Weck

## 3) Statut fiscal

L'Association est exonérée de l'impôt cantonal et communal.

## 4) Révision des comptes

A. GAUTIER, Société Fiduciaire SA, rte des Jeunes 9, 1227 Les Acacias

## 5) Signatures

Caroline Abu Sa'Da	signature individuelle
Richards Watts	signature individuelle
Samia Hurst	signature individuelle

## 6) Parties liées

- SOS MEDITERRANEE France

## 7) Principes comptables

Les comptes annuels comprennent les états suivants :

1. Bilan
2. Compte de pertes et profits
3. Tableau de variation du capital et des fonds affectés
4. Tableau de financement
5. Annexe au bilan

### *a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers*

Les états financiers de SOS MEDITERRANEE Suisse ont été établis conformément aux statuts de l'Association et aux dispositions applicables du Code des obligations.

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été établis conformément à la norme Swiss GAAP RPC21 "Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif".

Les comptes annuels sont conformes à la "True and Fair View". Ils sont établis en respectant l'hypothèse de la continuité d'exploitation et la délimitation périodique et matérielle des exercices. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association.

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Tous les événements importants, en particulier ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains postes des états financiers ont été pris en considération.

La décision de présenter les états financiers en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) a été prise dans le but d'obtenir le label ZEWO, soit les dispositions certifiant la qualité des organismes d'utilité publique

### *b. Enregistrement et évaluation*

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion, la comptabilité 2022 a été tenue par Madame Maria Manusia jusqu'en Juillet 2022 puis par Madame Gaëlle Dubois pour les mois suivants. Les créances et les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale. Les dons sont enregistrés comme affectés ou sans affectation en fonction du choix du donateur.

## SOS MEDITERRANEE SUISSE

### *c. Liquidités*

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Le taux de change EUR/CHF utilisé pour le bouclage des liquidités en EUR est le cours AFC au 31.12.2022

### *d. Comptes de régularisation actif et passif*

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.

### *e. Fournisseurs et créanciers divers*

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

### *f. Immobilisation corporelles, incorporelles et amortissements*

Les acquisitions pour un montant total de CHF 1615,5 sont amorties sur 3 ans de 2019 à 2022.

### *g. Comptes de régularisation et comptes correctifs de valeur*

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à la valeur nominale. Une provision est constituée pour chaque risque identifié à la date de clôture des comptes, son montant étant estimé selon les sorties de fonds vraisemblables.

## 8) Détails de certaines rubriques

### *8.1 SOS Méditerranées*

CHF 77'319 non utilisé du Fond affecté IFRC 2021, a été déduit du Fond affecté IFRC 2022

### *8.2 Charges payées d'avance*

Cela correspond au renouvellement de licences annuelles de logiciels

### *8.3 Produits à recevoir (CHF 55'206.54)*

Ce montant est constitué de plusieurs catégories:

Revenus des ventes De 2022 de Merchandising

Différents Dons de Communes dont CHF 10'000 de la commune de Lausanne

Dons cash reversés en janvier 2023 sur des événements qui ont eu lieu en Décembre 2022

Facture (crédit) Rectificative AVS en attente - versement en 2023

### *8.4 Charges sociales à payer*

Les soldes de charges sociales sont tous en faveur de l'association au 31.12.2022

# SOS MEDITERRANEE SUISSE

## 8.5 Charges à payer

*Ce montant est constitué de différentes factures reçus en 2023 (AFC / LPP / Téléphone...)*

*Ainsi que d'une provision pour Frais de douane - Carnets ATA exposition photo - Les frais de douanes peuvent arrivés jusqu'à 18 mois après l'échéance et doivent donc être provisionnées quelques mois en 2023*

## 8.6 Dons Privés (total CHF 908'037.93)

CHF 694'551.82	Dons des particuliers reçus via PostFinance / Raisenow
CHF 14'899.41	Dons des particuliers reçus via Paypal
CHF 198'586.70	Legs privés

## 8.7 Dons Fondations et Associations (total CHF 632'481,26)

Ce montant regroupe tous les Dons reçus des différentes Fondations et Associations, sur l'année 2022

## 8.8 Fonds affectés (Voir tableau de variation des fonds affectés)

CHF 1'780'981	IFRC
CHF 592'000	Fondations
	15'000 BUECHI Foundation
	15'000 Stiftung Dr.Valentin Malamoud c/o Dr. Toni Russi
	25'000 Dons FONDATION DOMAINE DE VILLETTE
	40'000 Don Fondation Coromandel
	150'000 Don Fondation Privée
	40'000 Don Fondation Trafigura
	2'000 BvC-Stiftung (Fondation Zurich)
	5'000 Fondation Pierre Pfister
	280'000 FONDATION PHILANTHROPIQUE FAMILLE SANDOZ
	20'000 Temperatio-Stiftung Fondation
CHF 93'553	Communes
	25'000 Ville de Genève
	2'500 Ville du Grand Saconnex
	10'000 KANTONALE FINANZVERWALTUNG SH
	4'500 Ville du Grand Saconnex
	5'000 Commune Collonge Bellerive
	1'000 Commune de Vandoeuvres
	3'000 Ville de Lancy
	10'000 COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
	1'720 Commune Anières
	5'000 Stadt Frauenfeld
	1'500 Commune de Dardagny
	1'000 Commune de TROINEX
	5'000 STADT WETZIKON
	8'333 Ville de Genève (en 2022 - 2/12e de CHF 50'000)
	10'000 Ville de Lausanne - Soutien du projet de SOS Méditerranée 2022

## SOS MEDITERRANEE SUISSE

---

### *Journée mondiale des réfugiés projet A*

Organisation d'un événement de sensibilisation à Lausanne à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, le 20 juin 2021. L'événement a été annulé et le financement remboursé partiellement. CHF 90 ont été utilisés pour la location non remboursable d'une salle et il reste dans le fonds CHF 90.

---

---

### *Exposition photos en Suisse projet B*

Exposition en plein air et de grande taille de photographies prises à bord des navires du sauvetage de SOS MEDITERRANEE. L'exposition a été déployée dans plusieurs villes de Suisse, dont Lausanne, Berne, Zurich et Genève.

---

---

### *Apports IFRC aux Opérations projet C*

Financement des opérations de recherche et de sauvetage en mer de SOS MEDITERRANEE, réalisées avec le navire Ocean Viking en mer Méditerranée centrale.

---

---

### *Apports Cartier Philanthropy projet D*

Financement des opérations de recherche et de sauvetage en mer de SOS MEDITERRANEE, réalisées avec le navire Ocean Viking en mer Méditerranée centrale.

---

---

### *Apports Différents Fonds Affectés selon demande projet E*

Cette catégorie concerne les Dons reçus de la part de communes, Fondations, donateurs privés ou toutes autres donations qui font la demande spécifique que leur don soit utilisé au financement des opérations de recherche et de sauvetage en mer de SOS MEDITERRANEE, réalisées avec le navire Ocean Viking en mer Méditerranée centrale.

---

### *8.11 Recettes d'activités (CHF 24'945)*

En 2022 SOS Méditerranée Suisse a lancé la vente de produits en Merchandising.

## **9) Engagements de prévoyance**

Les employé,e,s sont assuré,e,s contre les conséquence économique de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par l'institution de prévoyance Profond, 8005 Zürich. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Il est financé à 50% par les employé,e,s et à 50% par l'employeur.

## **10) Cautionnement**

Aucun montant de cautionnement, obligation de garantie et constitution de gages en faveurs de tiers.

# SOS MEDITERRANEE

## SUISSE

### 11) Engagement de leasing

SOS Méditerranée n'a aucune dette découlant de contrats de leasing.

### 12) Autres informations

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Dissolution de réserves latentes	Néant	Néant